

Juillet 2013

Parcours et expériences d'études des Franciliens selon leur origine

Une exploitation de l'enquête « trajectoires et origines »



INSTITUT
D'AMÉNAGEMENT
ET D'URBANISME

ÎLE-DE-FRANCE



Parcours et expériences d'études des Franciliens selon leur origine

Une exploitation de l'enquête « trajectoires et
origines »

Juillet 2013

IAU île-de-France

15, rue Falguière 75740 Paris cedex 15
Tél. : + 33 (1) 77 49 77 49 - Fax : + 33 (1) 77 49 76 02
<http://www.iau-idf.fr>

Directeur général : François Dugeny

Directrice du Département Démographie habitat, équipement et gestion locale : Catherine Boillot

Étude réalisée par Corinne de Berry

Maquette réalisée par Monique Chevrier

N° d'ordonnancement : 2.10.019

Crédits photo(s) de couverture : Sophie Brandstrom/Picturetank/région Île-de-France

Sommaire

Introduction	05
Synthèse	06
1 – Scolarisation à l’arrivée en France de la population immigrée	09
2 – Les parcours scolaires	10
3 – Le « contexte » de scolarisation	16
4 – L’expérience des discriminations au cours de la scolarité	19
5 – L’expérience scolaire des 15-24 ans enfants d’immigrés	22
Conclusion	27

Introduction

L'enquête « Trajectoire et origines » s'intéresse aux conditions de vie et aux trajectoires sociales de toutes les populations vivant en France métropolitaine, en particulier celles qui, du fait de leurs origines, peuvent présenter certaines fragilités. Elle permet d'appréhender l'impact relatif des origines par rapport aux autres caractéristiques socio-démographiques usuelles (milieu social, quartier, âge, génération, sexe et niveau d'études). L'IAU île-de-France a contribué à son financement afin de pouvoir disposer d'informations à l'échelle d'une région particulièrement cosmopolite : en 2006, 16,9% des Franciliens sont immigrés (nés étrangers à l'étranger) et 18% sont nés en France d'au moins un parent immigré.

Plusieurs analyses régionales ont déjà été conduites à partir des résultats de l'enquête TeO :

- un portrait dynamique des descendants d'immigrés en Île-de-France, décrivant l'origine géographique du ou des parents immigrés selon les générations, leur situation au regard de la double nationalité, et leur inégale répartition sur le territoire régional¹,
- une analyse de l'expérience des discriminations et du racisme rapportée par les immigrés et descendants d'immigrés, qui montre l'importance de l'origine et de la couleur de peau dans la déclaration d'une discrimination. Elle décrit en outre les circonstances de ces expériences : ainsi, parmi les descendants d'immigrés faisant état d'une expérience directe du racisme, la moitié la situe à l'école²,
- une description des conditions d'accès à l'indépendance des jeunes Franciliens, toutes origines confondues, de leurs projets professionnels et de leur rapport à la vie citoyenne et aux institutions³.

Deux autres exploitations sont prévues. La première portera sur la mobilité des immigrés et de leurs descendants, par comparaison avec la population majoritaire : leurs parcours résidentiels, les obstacles éventuels auxquels ils se heurtent, leur accessibilité relative aux zones d'emploi. La deuxième s'intéressera à leurs parcours d'insertion professionnelle.

La présente publication s'attache aux parcours de formation et à l'expérience scolaire des personnes selon leur origine. L'enquête TeO apporte des éclairages intéressants sur les conditions de scolarisation à l'arrivée en France des immigrés, les parcours d'études, le contexte de scolarisation dans l'enseignement secondaire, et l'expérience des discriminations dans le système éducatif. Un dernier éclairage porte sur l'expérience scolaire des jeunes descendants d'immigrés vivant encore chez leurs parents.

¹ Mariette Sagot et Juliette Dupoizat, *Les descendants d'immigrés vivant en Île-de-France*, Note rapide n°531, janvier 2011.

² Mariette Sagot, *Les minorités visibles les plus exposées aux discriminations*, Note rapide n°545, mai 2011.

³ *La jeunesse : fabrique du futur*, Cahier de l'IAU île-de-France n°164, octobre 2012.

Synthèse

L'enquête « Trajectoire et origines » s'intéresse aux conditions de vie et aux trajectoires sociales de toutes les populations vivant en France métropolitaine, en particulier celles qui, du fait de leurs origines, peuvent présenter certaines fragilités. Elle permet, entre autres éclairages, de décrire les parcours d'étude et les expériences vécues au cours de cette période de formation initiale.

Plusieurs angles de vue sont rendus possibles par la richesse du contenu de l'enquête. En ce qui concerne les immigrés vivant en Île-de-France, un peu moins de la moitié ont été scolarisés au moins en partie en France. Cependant, avoir suivi des études en France est plus fréquent parmi les générations d'immigrés les plus jeunes. Si la part des immigrés arrivés en France au niveau de l'enseignement supérieur est importante, la majorité a été accueillie dans les écoles, collèges et lycées. Dans ces établissements, une part croissante des jeunes immigrés a pu bénéficier de structures pédagogiques adaptées au moment de leur arrivée.

L'examen des parcours scolaires confirme des écarts selon l'origine dans l'orientation des jeunes et le niveau de diplôme atteint. La population majoritaire obtient des diplômes de niveau plus élevé que les descendants d'immigrés, qui eux-mêmes font mieux que les immigrés scolarisés en France. Au fil des générations, le niveau d'étude s'est accru pour tous, mais sans réduire ces écarts. On remarque néanmoins que le niveau d'études des immigrés et descendants d'immigrés résidant en Île-de-France est plus élevé que dans les autres régions, tout comme celui de la population majoritaire. Les inégalités de parcours selon le pays d'origine recourent les constats déjà établis au niveau national : les descendants d'immigrés d'origine algérienne sont plus souvent sans diplôme, ceux d'origine portugaise et africaine plus souvent diplômés de l'enseignement professionnel secondaire, et ceux originaires d'Asie (hors Turquie), d'Espagne et d'Italie plus souvent diplômés de l'enseignement supérieur. Une partie importante de ces inégalités sont imputables aux caractéristiques sociodémographiques des populations concernées.

Comme ailleurs en France, les indicateurs décrivant les conditions de scolarisation révèlent un fort investissement des familles franciliennes dans l'aide aux devoirs, quelle que soit l'origine. Mais les immigrés et descendants d'immigrés semblent plus « captifs » de l'offre publique sectorisée, tandis que la population majoritaire apparaît plus « stratège » dans le choix de l'établissement fréquenté. Les écarts de fréquentation d'établissements privés selon l'origine, notamment, semblent se creuser au fil du temps. Ils sont aussi étroitement liés aux caractéristiques sociales des familles. La composition ethnique de la population d'élèves côtoyés au collège, telle qu'elle est rapportée par les personnes enquêtées, fait ressortir des phénomènes de ségrégation inter-établissements.

L'expérience des discriminations dans le parcours scolaire est significative pour les immigrés et descendants d'immigrés, quel que soit le niveau d'études atteint. Elle concerne au premier chef les processus d'orientation. Pourtant, les analyses menées à partir des panels d'élèves ne font ressortir aucune incidence de l'origine sur l'orientation des jeunes. Une plus forte ambition des immigrés et descendants d'immigrés, à profil scolaire comparable, et donc plus souvent contrariée pourrait expliquer ce sentiment d'injustice⁴. La perception d'une forte concentration des élèves d'origine immigrée dans les établissements qu'ils ont fréquentés pourrait également contribuer à renforcer ce sentiment. On observe que cette perception est plus marquée parmi les descendants d'immigrés et les immigrés résidant en Île-de-France que dans les autres régions. La ségrégation inter-établissements dans sa dimension ethnique semble davantage ressentie dans la région.

L'enquête complémentaire réalisée auprès des jeunes âgés de 15 à 24 ans vivant chez leurs parents montre que les appréciations portées sur l'établissement fréquenté sont un

⁴ Jean-Paul Caille, *Perception du système éducatif et projets d'avenir des enfants d'immigrés*, *Éducation & Formations* n°74, avril 2007.

peu moins positives chez les enfants d'immigrés, en particulier en termes de sécurité, de réputation et d'égalité de traitement. Ces jeunes ne semblent pas avoir moins d'ambition scolaire que les autres, à milieu social comparable. Ils apparaissent en revanche un peu moins confiants dans leur capacité à réussir. Ceux qui ont arrêté leurs études semblent davantage le regretter. L'orientation ressort comme un moment critique du parcours scolaire : au sentiment d'avoir été mal informé s'ajoutent, pour les enfants d'immigrés, un moindre soutien familial et le sentiment d'avoir été traité avec injustice par l'institution.

L'enquête Trajectoires et origines a été menée conjointement par l'Insee et l'Ined entre septembre 2008 et février 2009 auprès de 22 000 personnes de 18 à 59 ans vivant dans un ménage ordinaire en France métropolitaine. Elle a bénéficié de l'appui scientifique et du concours financier de nombreux partenaires, dont l'IAU île-de-France. 7 200 personnes ont été enquêtées en Île-de-France. Une enquête complémentaire a concerné 860 jeunes âgés de 15 à 24 ans vivant chez leurs parents dont l'un des parents avait été interrogé dans l'enquête principale. Des compléments qualitatifs ont été réalisés ultérieurement sur la base de l'enquête.

1-Scolarisation à l'arrivée en France de la population immigrée

Les parcours scolaires des immigrés font l'objet de plusieurs questions spécifiques dans l'enquête, concernant leur(s) lieu(x) de scolarisation, à l'étranger et/ou en France, leur niveau de scolarisation et leur niveau de maîtrise de la langue française à l'arrivée en France, ainsi que les éventuels dispositifs de soutien mis en œuvre à leur intention dans les établissements d'accueil élémentaires et secondaires.

Le lieu de scolarisation

Parmi les immigrés résidant en Île-de-France au moment de l'enquête, plus de la moitié n'ont jamais été scolarisés en France (55%)⁵, et 14% ont été scolarisés uniquement en France. Les autres ont majoritairement suivi un parcours scolaire d'abord à l'étranger, puis en France. La part des immigrés pas du tout scolarisés en France a très fortement diminué entre deux générations : de 61% pour les immigrés âgés de 36 à 50 ans, elle passe à 42% pour les immigrés plus jeunes (18-35 ans).

Les immigrés Portugais sont les plus nombreux à n'avoir été scolarisés qu'en France (31%). Entre deux générations, cette situation a fortement progressé pour les ressortissants d'Asie (hors Turquie) et d'Afrique (hors Maghreb).

Parmi les immigrés qui ont été scolarisés dans un pays étranger, 26% y ont fréquenté un établissement d'enseignement français. Les immigrés en provenance d'Afrique et du Maghreb sont davantage concernés ; au contraire des ressortissants du Portugal et de Turquie.

Le niveau scolaire à l'arrivée en France : une forte diversité

28% des immigrés franciliens d'abord scolarisés à l'étranger puis en France ont intégré une classe de primaire à leur arrivée, 20% une classe de collège, 11% une classe de lycée, et 41% une formation de l'enseignement supérieur. Les plus jeunes générations sont plus nombreuses à être entrées en collège (24% des 18-35 ans) et moins nombreuses à être entrées en primaire (20%).

L'accueil dans les établissements en France

Les immigrés franciliens d'abord scolarisés à l'étranger puis en France étaient 35% à très bien maîtriser la langue française à leur arrivée, et 28% à ne pas la connaître du tout. Les immigrés en provenance d'Afrique (hors Maghreb) déclarent majoritairement avoir très bien maîtrisé le Français dès leur arrivée (65%), dans une proportion plus importante que ceux en provenance du Maghreb (47%) et d'Asie (hors Turquie, 17%). Le niveau de français à l'arrivée des immigrés croît avec leur niveau d'études : 9% seulement de ceux entrés dans l'enseignement primaire maîtrisaient parfaitement la langue, contre 32% de ceux entrés dans l'enseignement secondaire et 54% de ceux entrés dans l'enseignement supérieur.

Parmi les immigrés arrivés en classe primaire en France, 14% ont intégré une classe d'accueil spécifique pour les étrangers, et 27% sont allés dans une classe spéciale ou ont suivi des cours ou classes spécifiques pour les élèves non francophones ou nouveaux arrivants. Ces mêmes proportions sont un peu plus faibles pour ceux entrés dans l'enseignement secondaire : 8% et 26%. Le soutien aux arrivants immigrés dans le système éducatif a augmenté entre deux générations : 27% des 36-50 ans arrivés dans l'enseignement primaire ou secondaire ont bénéficié d'un accueil adapté, pour 45% des 18-35 ans.

⁵ 53% ont été scolarisés uniquement à l'étranger et 2% n'ont jamais été scolarisés.

La scolarisation des jeunes nouvellement arrivés en France

Depuis 1970, le ministère de l'Éducation nationale mène une politique d'« enseignement spécialisé » à destination des élèves ne maîtrisant pas la langue française. Au début des années 2000, cette politique a été recentrée sur les élèves nouvellement arrivés en France, et assortie d'une enquête annuelle sur les conditions d'accueil de cette population dans les académies.

Son objectif est d'apporter des aides adaptées aux élèves non scolarisés en France l'année précédente (non francophones ou francophones), qui n'ont pas une maîtrise suffisante des apprentissages scolaires leur permettant d'intégrer immédiatement une classe du cursus ordinaire. Ces aides sont transitoires et peuvent être organisées dans des classes spécialisées (CLIN, CLA, CIPPA) ou sous la forme de groupes de soutien.

La dernière enquête montre que la part des élèves bénéficiant d'un soutien spécifique à leur arrivée est aujourd'hui très élevée en Île-de-France, tous cycles confondus, du fait d'une forte densité des établissements d'enseignement. Dans les autres régions françaises, le soutien aux élèves de primaire et de lycée semble plus difficile à généraliser.

Scolarisation des élèves nouveaux arrivants non francophones par académie en 2011-2012

	Île-de-France	Autres régions	France métropolitaine
Écoles élémentaires			
Nb d'élèves	5 019	12 423	17 442
Part bénéficiant d'un soutien	91,7%	72,9%	78,3%
Collèges			
Nb d'élèves	5 648	10 610	16 258
Part bénéficiant d'un soutien	94,2%	92,1%	92,8%
Lycées			
Nb d'élèves	1 704	2 146	3 850
Part bénéficiant d'un soutien	92,6%	77%	83,9%
Ensemble			
Nb d'élèves	12 371	25 179	37 550
Part bénéficiant d'un soutien	93%	81,3%	85,1%

Source : MEN-MESRDEPP / Enquête n° 9 sur les élèves non francophones

Pour en savoir plus : Organisation de la scolarité des élèves allophones nouvellement arrivés, circulaire n° 2012-141 du 2-10-2012.

2- Les parcours scolaires

L'enquête Trajectoires et origines apporte plusieurs indications sur les parcours des immigrés et descendants d'immigrés dans l'enseignement secondaire et supérieur : difficultés scolaires éventuelles, orientation après le collège et après le lycée, diplôme le plus élevé obtenu. Elle permet de comparer ces parcours selon l'origine des descendants d'immigrés, en prenant en compte d'autres éléments contextuels, notamment l'âge et le milieu social.

Les difficultés scolaires

Plusieurs études fondées sur les panels d'élèves de l'Éducation nationale ont montré qu'à situation sociale et familiale comparable, les enfants d'immigrés progressent davantage au cours de la scolarité élémentaire et au collège. Une des hypothèses explicatives de ces progressions réside dans le rapport des familles immigrées à l'école, qui serait plus positif et ambitieux⁶. Cependant, ces progressions semblent également liées à un faible niveau

⁶ Jean-Paul Caille, *Parcours et aspirations scolaires des enfants d'immigrés*, Ville École Intégration diversité n°154, septembre 2008, Les 16-18 ans en France et en Europe.

scolaire à l'entrée au collège des enfants d'immigrés, permettant plus facilement une amélioration des notes au cours de la scolarité, quelle que soit l'origine des élèves⁷.

Les indicateurs de difficultés scolaires disponibles dans l'enquête ne font pas ressortir de différences significatives entre les groupes de population. La majorité des enquêtés a redoublé au moins une fois au cours de sa scolarité élémentaire et secondaire, et environ un sur cinq au moins deux classes. Seule la fréquentation d'une classe spécialisée dans l'accueil d'élèves en difficultés scolaires distingue les immigrés, qui sont 12% à y avoir été accueillis, pour environ 5% des descendants d'immigrés et de la population majoritaire. 17% des immigrés ayant effectué une partie de leur scolarité en France et ne maîtrisant pas du tout la langue française à leur arrivée ont été accueillis dans une classe spécifique ou adaptée au cours de leur scolarité⁸.

Des parcours d'études plus courts pour les immigrés et descendants d'immigrés

Les orientations suivies après le collège et le lycée sont plus contrastées. 62% de la population majoritaire a été orientée en voie générale des lycées, mais 40% seulement des immigrés. Les descendants d'immigrés se situent entre ces deux groupes avec une proportion de 51%. Inversement, l'orientation en lycée professionnel concerne 36% des immigrés, 26% des descendants d'immigrés et 19% de la population majoritaire. Les immigrés sont aussi plus nombreux à avoir interrompu leurs études à ce niveau de scolarisation.

Pour ceux entrés au lycée, plus de la moitié ont poursuivi des études dans l'enseignement supérieur. Les écarts sont néanmoins importants entre les immigrés (52%) et les descendants d'immigrés (64%), dont l'orientation dans l'enseignement supérieur se rapproche plus de la population majoritaire (69%).

En fin de parcours, le diplôme obtenu distingue donc nettement les trois groupes de population. L'absence de diplôme au-delà du brevet caractérise 23% des immigrés scolarisés en France dans l'enseignement élémentaire et/ou secondaire ; elle touche davantage encore les descendants d'immigrés (26%), et beaucoup moins la population majoritaire (15%). À l'autre extrême, la part de diplômés de l'enseignement supérieur long est plus faible parmi les immigrés scolarisés en France (19%) que parmi les descendants d'immigrés (environ un quart). Elle est nettement plus élevée pour la population majoritaire : 37%. Les diplômés de l'enseignement professionnel secondaire (CAP, BEP, bac technologique ou professionnel) sont surreprésentés parmi les immigrés (35%), par comparaison aux descendants d'immigrés (26%) et à la population majoritaire (moins de 20%).

⁷ Hector Cebolla Boado, *Les enfants d'immigrés progressent-ils plus vite à l'école ? Le cas français*, INED, Population 2008/4, Vol. 63.

⁸ La maîtrise de la langue française représente pour les adolescents primo-arrivants au collège un obstacle difficile à surmonter. Cf Claire Schiff, *Les adolescents primo-arrivants au collège. Les contradictions de l'intégration dans un univers en tension*, Ville École Intégration Enjeux n°125, juin 2001.

Les parcours scolaires par groupe de population en Île-de-France

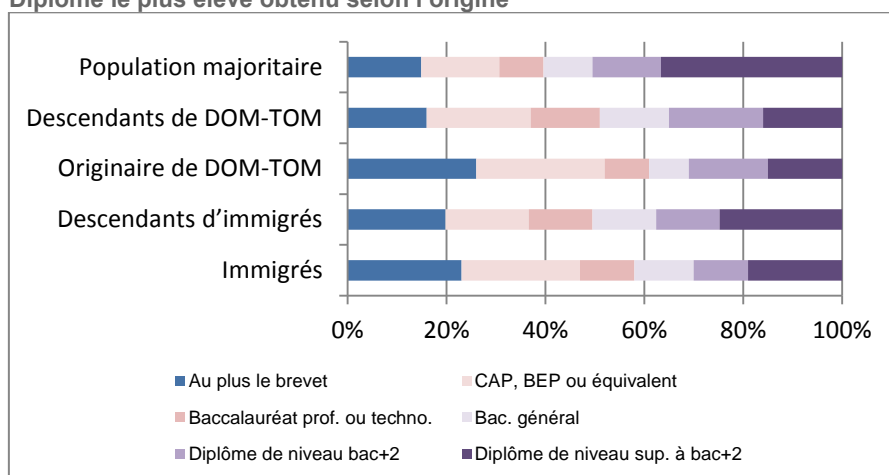
	Immigrés	Descendants d'immigrés	Originaire de DOM-TOM	Descendants de DOM-TOM	Population majoritaire
Indicateurs de difficultés scolaires					
Redoublement durant la scolarité:					
Au moins 1	63%	61%	63%	69%	59%
Au moins 2	18%	21%	24%	26%	19%
Fréquentation d'une classe spécifique(1)	12%	5%	6%	5%	4%
Orientations					
Situation après le collège* :					
Au lycée général	40%	51%	41%	44%	62%
Au lycée technologique	13%	15%	13%	16%	12%
Au lycée professionnel	36%	26%	34%	35%	19%
En CFA	4%	4%	2%	4%	3%
Arrêt des études	7%	4%	9%	1%	1%
Poursuite d'études après le lycée**	52%	64%	49%	60%	69%

Source : INED, INSEE, Enquête trajectoire et origines, 2008.

Champ : scolarisés en France, et qui ne sont plus scolarisés au collège*, au lycée**.

(1) Classe spécifique ou adaptée comme une classe de transition, d'adaptation, d'adaptation, une classe préprofessionnelle de niveau (CPPN) ou une section d'enseignement général et professionnel adaptée (SEGPA).

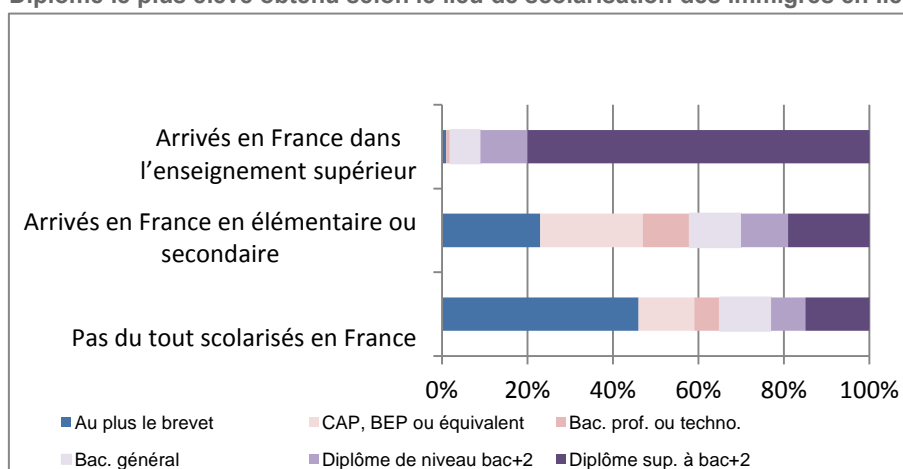
Diplôme le plus élevé obtenu selon l'origine



Source : INED, INSEE, Enquête trajectoire et origines, 2008.

Champ : scolarisés en France, et ayant achevé leurs études.

Diplôme le plus élevé obtenu selon le lieu de scolarisation des immigrés en Île-de-France



Source : INED, INSEE, Enquête trajectoire et origines, 2008.

Champ : scolarisés en France, et ayant achevé leurs études.

Le niveau de diplôme des immigrés résidant en Île-de-France varie selon le moment de la migration. Les migrants qui n'ont jamais été scolarisés en France sont très nombreux à n'avoir aucun diplôme au-dessus du brevet (46%), beaucoup plus que ceux accueillis en France au niveau élémentaire et/ou secondaire (23%). Inversement, ils sont moins nombreux à disposer d'un diplôme professionnel de l'enseignement secondaire (19% contre 35%) ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur (23% contre 30%). Les immigrés arrivés en France dans l'enseignement supérieur et qui ont achevé leurs études sont, sans surprise, les plus diplômés puisque 91% ont obtenu un diplôme de l'enseignement supérieur.

Un allongement des parcours entre deux générations

Les parcours scolaires des populations ont évolué au cours du temps, comme en témoignent les écarts perceptibles entre la génération des 18-35 ans et celle des 36-50 ans.

La fréquence des redoublements et l'accueil dans les classes spécialisées ont faiblement diminué, sauf pour les immigrés, dont les plus jeunes ont davantage redoublé que les plus âgés et pour lesquels l'accueil en classes spécialisées est resté stable.

En revanche, on observe une forte augmentation de la poursuite d'études en filière générale après le collège, quel que soit le groupe considéré. La poursuite en lycée professionnel est restée stable entre les deux générations d'immigrés et de descendants d'immigrés, mais elle a baissé de 21% à 16% dans la population majoritaire. La proportion d'élèves ayant arrêté leurs études après le collège a fortement diminué parmi les immigrés et descendants d'immigrés et est très voisine de celle constatée pour la population majoritaire dans la génération des 18-35 ans.

La poursuite d'études dans l'enseignement supérieur est également en hausse entre les deux générations, illustrant la forte progression de l'accès au baccalauréat et à l'enseignement supérieur à partir des années 1980. Cette hausse marquée pour toutes les populations (de 16 à 22 points supplémentaires) n'a pas sensiblement réduit les écarts qui les distinguent.

La comparaison des diplômes obtenus entre la génération des 25-35 ans et celle des 36-50 ans illustre l'allongement de la durée des études. Parmi les descendants d'immigrés âgés de 25 à 35 ans, 5% sont encore en cours d'études, et ceux qui ont achevé leurs cursus sont 53% à être diplômés de l'enseignement supérieur, contre 38% des 36-50 ans⁹.

Une spécificité francilienne : des études plus longues pour la population majoritaire et les descendants d'immigrés

Au terme de leur parcours scolaire, les Franciliens sont plus nombreux que dans les autres régions à détenir un diplôme de l'enseignement supérieur : +20 points pour la population majoritaire, +15 points pour les descendants d'immigrés, et moins nombreux à détenir un diplôme professionnel de l'enseignement secondaire (respectivement -19 et -12 points). Un effet « territoire » semble intervenir, lié à la concentration d'emplois très qualifiés dans la région, mais aussi à une offre régionale de formation abondante et accessible, et aux aspirations des familles¹⁰. Si les écarts de parcours scolaires selon l'origine apparaissent un peu plus marqués en Île-de-France que dans les autres régions, la poursuite d'études des descendants d'immigrés y est aussi plus importante, signe probable d'une certaine convergence des ambitions scolaires des deux populations.

⁹ Les comparaisons entre générations sont moins significatives pour les autres groupes de population en raison de la faiblesse des effectifs concernés.

¹⁰ 65% de la population née en France ou arrivée avant l'âge de 15 ans résidant en Île-de-France au moment de l'enquête y résidait déjà à l'âge de 15 ans. Cette proportion s'élève à 88% pour les immigrés et descendants d'immigrés, et 59% pour la population majoritaire.

Diplôme le plus élevé obtenu en Île-de-France et dans les autres régions

	Immigrés		Descendants d'immigrés		Originaire de DOM-TOM		Descendants de DOM-TOM		Population majoritaire	
	IDF	Autres	IDF	Autres	IDF	Autres	IDF	Autres	IDF	Autres
Au plus le brevet	23%	37%	20%	26%	26%	23%	16%	16%	15%	17%
CAP, BEP ou équivalent	24%	17%	17%	29%	26%	26%	21%	29%	16%	30%
Baccalauréat prof. ou techno.	11%	7%	13%	13%	9%	11%	14%	15%	9%	14%
Bac. général	12%	10%	13%	9%	8%	11%	14%	11%	10%	9%
Diplôme de niveau bac+2	11%	8%	13%	11%	16%	10%	19%	14%	14%	14%
Diplôme de niveau sup. à bac+2	19%	20%	25%	12%	15%	19%	16%	14%	37%	16%

Source : INED, INSEE, Enquête trajectoire et origines, 2008.

Champ : scolarisés en France, et qui ont achevé leurs études initiales.

Des différences marquées selon les pays d'origine pour les descendants d'immigrés¹¹

Les analyses des enquêtes de panel de l'Éducation nationale, des enquêtes Génération du Cereq et de l'enquête TeO indiquent toutes, au niveau national, une forte différenciation des parcours scolaires selon l'origine migratoire des descendants d'immigrés. Le pourcentage de non diplômés au-delà du brevet parmi les 20-35 ans varie ainsi, à l'échelle nationale, d'un peu plus de 10% pour les enfants d'immigrés des pays de l'Union européenne (hors Portugal, Espagne et Italie) et d'Asie du Sud-Est, à 32% pour les enfants d'immigrés turcs¹².

Le constat est le même pour les descendants d'immigrés résidant en Île-de-France. Les enfants d'immigrés originaires d'Asie (hors Turquie) et de l'Union européenne (hors Portugal, Espagne et Italie) ont des parcours scolaires plus rapides (avec moins de redoublements) et plus ambitieux que les autres groupes de population, y compris la population majoritaire. Plus de 70% d'entre eux sont entrés en lycée général (pour 62% de la population majoritaire) et plus de 80% ont poursuivi des études après le lycée (69% de la population majoritaire). Au terme de leur parcours, environ 80% d'entre eux ont obtenu au moins le baccalauréat. 37% des descendants d'immigrés originaires d'Asie (hors Turquie), la même proportion que celle observée dans la population majoritaire, sont diplômés de l'enseignement supérieur long ; cette proportion atteint 44% pour les descendants d'immigrés de l'Union européenne (hors Portugal, Espagne et Italie).

Après le collège, les enfants d'immigrés des autres pays sont beaucoup plus nombreux à s'être orientés vers l'enseignement professionnel ou technologique, notamment les enfants d'immigrés d'Afrique (hors Maghreb), portugais et algériens. Les enfants d'immigrés d'origine portugaise sont 10% à être entrés en apprentissage, un taux très supérieur à la moyenne. À la sortie du lycée, c'est pour les descendants d'immigrés algériens que la poursuite d'études supérieures est la plus faible : 49%, pour 57% des descendants d'immigrés portugais. Les taux observés pour les descendants d'immigrés originaires d'Afrique (hors Maghreb) ou des autres pays du Maghreb sont assez proches de ceux observés pour la population majoritaire (entre 65 et 69%).

¹¹ Le nombre d'enquêtes auprès des immigrés franciliens uniquement scolarisés en France ou arrivés dans l'enseignement élémentaire ou secondaire est trop faible pour pouvoir détailler les parcours selon le pays d'origine.

¹² Yaël Brinbaum, Laure Moguérou et Jean-Luc Primon, Les enfants d'immigrés ont des parcours scolaires différenciés selon leur origine migratoire, in *Immigrés et descendants d'immigrés en France*, édition 2012, Insee.

Les parcours scolaires des descendants d'immigrés en Île-de-France selon le pays d'origine

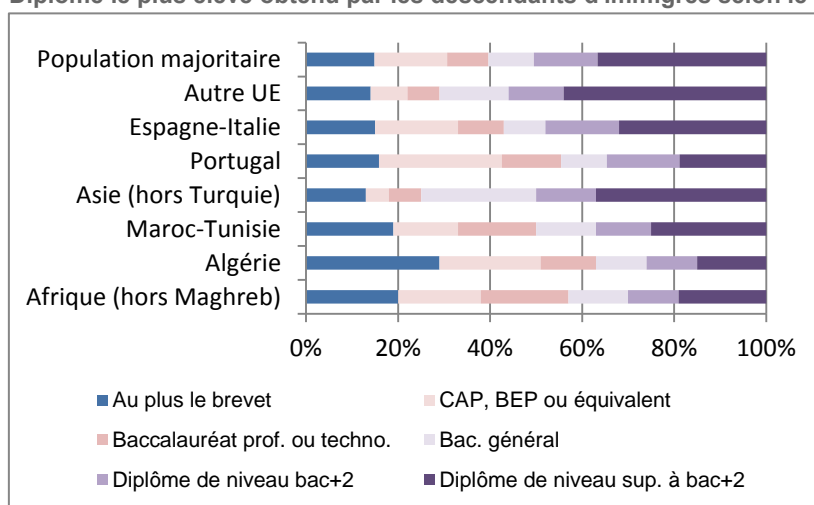
	Afrique (hors Maghreb)	Algérie	Maroc-Tunisie	Asie (hors Turquie)	Portugal	Espagne-Italie	Autre UE	Population majoritaire
Indicateur de difficultés scolaires								
Redoublement durant la scolarité:								
Au moins 1	62%	65%	61%	48%	62%	67%	49%	59%
Au moins 2	23%	24%	22%	14%	20%	23%	15%	19%
Orientations								
Situation après le collège* :								
Au lycée général	47%	44%	52%	72%	38%	49%	71%	62%
Au lycée technologique	18%	14%	14%	13%	17%	20%	10%	12%
Au lycée professionnel	31%	33%	28%	12%	29%	21%	12%	19%
En CFA	1%	4%	2%	1%	11%	4%	2%	3%
Arrêt des études	2%	5%	4%	2%	5%	6%	4%	1%
Poursuite d'études après le lycée**	65%	49%	66%	86%	57%	65%	80%	69%

Source : INED, INSEE, Enquête trajectoire et origines, 2008.

Champ : scolarisés en France, et qui ne sont plus scolarisés au collège*, au lycée**.

Le diplôme obtenu au terme du parcours scolaire fait ressortir une surreprésentation des non diplômés parmi les descendants d'immigrés d'Algérie, une surreprésentation des diplômés de l'enseignement professionnel du secondaire (CAP, BEP et baccalauréat) parmi les descendants d'immigrés originaires du Portugal et d'Afrique (hors Maghreb), et une forte proportion de diplômés de l'enseignement supérieur parmi les descendants d'immigrés originaires d'Asie (hors Turquie), d'Espagne ou d'Italie.

Diplôme le plus élevé obtenu par les descendants d'immigrés selon le pays d'origine



Source : INED, INSEE, Enquête trajectoire et origines, 2008.

Champ : scolarisés en France, et ayant achevé leurs études.

Les inégalités selon l'origine se confondent en partie avec les inégalités sociales et culturelles

Les inégalités de parcours scolaire observées ne peuvent être imputées à la seule origine migratoire dans la mesure où les caractéristiques sociales des populations sont très disparates. Ainsi, la part des individus dont au moins un parent était cadre atteint 27% dans la population majoritaire ; elle est deux fois moins importante parmi les immigrés (14%) et descendants d'immigrés (12%). Inversement, les individus issus de familles d'employés ou ouvriers sont fortement surreprésentés parmi les descendants d'immigrés (58%) par comparaison à la population majoritaire (32%). Le niveau d'études atteint par les parents est aussi très inégal : 60% sont sans diplôme parmi les immigrés, contre 50% parmi les

descendants d'immigrés et 30% dans la population majoritaire. Or le diplôme obtenu apparaît fortement lié au niveau d'études atteint par les parents dans chacun des groupes. En moyenne, 69% des personnes dont au moins un parent est diplômé de l'enseignement supérieur ont elles-mêmes décroché un diplôme de l'enseignement supérieur. Cette même proportion s'élève à 66% pour les immigrés, 58% pour les descendants d'immigrés et 72% pour la population majoritaire.

D'autres caractéristiques sociales sont susceptibles de peser sur les parcours scolaires des individus : les analyses menées à l'échelle nationale à partir de l'enquête TeO prennent également en compte l'âge, afin d'éliminer les biais liés à l'allongement des études entre les générations, l'âge à la migration pour les immigrés, le nombre de frères et sœurs, la situation familiale des parents ... Les modèles de régression logistique mis en œuvre indiquent que « l'inclusion des caractéristiques sociodémographiques conduit à réduire fortement les effets liés à l'origine géographique » sur le taux de non diplômés. Les enfants d'immigrés turcs et algériens et les filles d'immigrés espagnols ou italiens sont néanmoins plus souvent sans diplôme à caractéristiques sociodémographiques semblables. Le même constat est établi pour l'obtention du baccalauréat : à caractéristiques sociales et familiales semblables, seules persistent la sur-réussite des enfants d'immigrés du sud-est asiatique et des filles d'immigrés du Maroc ou de Tunisie et dans une moindre mesure d'Afrique sahélienne, et la sous-réussite des enfants d'immigrés turcs. Cependant, le type de baccalauréat obtenu étant fortement différencié selon l'origine, les chances de poursuivre avec succès des études dans l'enseignement supérieur sont moindres pour les immigrés et descendants d'immigrés¹³.

3- Le « contexte » de scolarisation

Les conditions dans lesquelles s'est déroulée la scolarité des personnes peuvent être appréhendées au travers de quelques indicateurs disponibles dans l'enquête : forme et fréquence de l'aide aux devoirs, possibilité de s'isoler dans une pièce pour faire ses devoirs, nécessité de travailler en plus des études, choix de l'établissement scolaire et composition du public du collège fréquenté du point de vue de l'origine.

Un fort investissement familial dans l'aide aux devoirs

Durant sa scolarité, un peu plus du tiers de la population déclare avoir été souvent aidée par quelqu'un de son entourage, père, mère, frères et sœurs, amis, autres membres de la famille, professeurs. Cette proportion ne varie pas significativement selon l'origine, et souligne le fort investissement des familles dans la réussite scolaire. En revanche, on observe que les immigrés sont plus nombreux, en proportion, à n'avoir jamais été aidés pour leurs devoirs.

Les proches aidants diffèrent selon les groupes de populations. La population majoritaire est celle qui peut le plus compter sur l'aide des parents et notamment de la mère. L'aide maternelle est aussi plus importante pour les descendants d'immigrés que pour les immigrés. A l'inverse, l'aide des frères et sœurs est davantage citée par les immigrés et descendants d'immigrés. La méconnaissance des savoirs et méthodes scolaires, les difficultés de compréhension des attentes des enseignants pourraient expliquer un moindre investissement d'une partie des parents immigrés. Des entretiens qualitatifs menés auprès d'un échantillon d'enquêtés montrent qu'un faible investissement des parents n'est pas significatif d'un désintérêt pour l'école. Dans les familles nombreuses, les aîné(e)s peuvent prendre le relais des parents dans le suivi de la scolarité des plus jeunes. Cette mobilisation se révèle efficace lorsqu'elle vient en appui à un projet parental¹⁴.

¹³ Yaël Brinbaum, Laure Mogueu et Jean-Luc Primon, *op.cit.*

¹⁴ *Migrations société, Les chemins de la mixité conjugale. Des jeunes comme les autres ? Vol. 25, n°147-148 mai-août 2013. Article de Laure Monguërou, L'aide au travail scolaire dans les familles immigrées de milieux populaires.*

Les descendants d'immigrés sont les plus nombreux à avoir suivi des séances gratuites d'aide aux devoirs ou d'accompagnement dans une association (14%), les descendants de natifs les plus nombreux à avoir suivi des cours particuliers payants (33%).

L'aide aux devoirs durant la scolarité selon l'origine

	Immigrés	Descendants d'immigrés	Originaire de DOM-TOM	Descendants de DOM-TOM	Population majoritaire
Durant sa scolarité, était parfois ou souvent aidé pour faire ses devoirs :					
Par son père	29%	30%	21%	41%	37%
Par sa mère	29%	41%	44%	67%	59%
Par ses frères et sœurs	36%	38%	44%	30%	22%
Souvent aidé pour faire ses devoirs*	35%	32%	37%	40%	35%
Jamais aidé pour faire ses devoirs	27%	21%	24%	14%	18%
Séances gratuites d'aide aux devoirs ou d'accompagnement dans une association	8%	14%	6%	11%	4%
Cours particuliers payants	20%	25%	24%	28%	33%

Source : INED, INSEE, Enquête trajectoire et origines, 2008.

*par au moins une personne de son entourage : père, mère, frère, sœur, ami, autre membre de la famille, professeur.

L'investissement des parents dans la scolarité des collégiens et lycéens

L'investissement des parents des jeunes collégiens et lycéens dans la scolarité de leurs enfants est forte : 62% ont pris l'initiative d'aller voir certains professeurs l'année précédente, qu'ils soient ou non immigrés ; 73% des parents immigrés demandent souvent ou très souvent à leurs enfants comment ça se passe à l'école (80% des autres parents). S'ils aident un peu moins souvent leurs enfants pour le travail scolaire à faire à la maison, c'est en partie parce qu'ils ont souvent des difficultés pour suivre leurs devoirs. 31% des parents immigrés sont dans cette situation, contre 18% des autres parents. Les enfants de parents immigrés sont aussi deux fois moins nombreux à avoir pris des cours de soutien scolaire en dehors du collège ou du lycée (17% pour 34% des autres enfants).

Source : INED, INSEE, Enquête trajectoire et origines, 2008. Enquête complémentaire auprès des jeunes de 15-24 ans vivant chez leurs parents, dont l'un des parents a été interrogé dans l'enquête principale.

Des conditions d'études un peu moins favorables pour les descendants d'immigrés et les immigrés

Disposer d'une pièce où s'isoler pour faire ses devoirs peut être considéré comme un facteur favorisant la réussite scolaire. De ce point de vue, la population majoritaire a été dans une position plus favorable (83%) que les descendants d'immigrés (75%) et surtout les immigrés (60%). Entre la génération des 36-50 ans et celle des 18-35 ans, les conditions du travail à la maison sont devenues nettement plus favorables, quelle que soit l'origine, mais les écarts demeurent.

Environ une personne sur cinq déclare avoir été obligée de travailler pendant ses études, pour financer ses études ou aider sa famille. On constate peu d'écarts selon l'origine, en moyenne. Cependant, à niveau d'étude comparable, les immigrés sont les plus nombreux à avoir connu cette situation, et la population majoritaire la moins concernée.

Conditions d'études

	Immigrés	Descendants d'immigrés	Originaire de DOM-TOM	Descendants de DOM-TOM	Population majoritaire
Durant sa scolarité, possibilité par l'enquêté de faire ses devoirs dans une pièce où il était seul	60%	75%	62%	84%	83%
Obligation de travailler, pendant les études, pour financer les études ou aider sa famille	24%	19%	15%	24%	19%

Source : INED, INSEE, Enquête trajectoire et origines, 2008.

Une population d'immigrés et descendants d'immigrés plus captive dans le choix de l'établissement scolaire

Les établissements fréquentés durant la scolarité ont plus souvent été choisis par la population majoritaire : 31 % ont été scolarisés dans des établissements privés au moins une partie de leur parcours, contre 21% seulement des descendants d'immigrés et 14% des immigrés. 27% disent ne pas être toujours allés dans les établissements de leur secteur, c'est-à-dire ceux où allaient les enfants de leur quartier, proportion un peu plus élevée que pour les descendants d'immigrés (22%) et immigrés (24%). La fréquentation d'établissements privés s'est accrue entre deux générations au sein de la population majoritaire de 26% pour les 36-50 ans à 36% pour les 18-35 ans, alors qu'elle est restée stable pour les descendants d'immigrés et a baissé pour les immigrés.

Le contexte scolaire selon l'origine

	Immigrés	Descendants d'immigrés	Originaire de DOM-TOM	Descendants de DOM-TOM	Population majoritaire
Etablissements scolaires fréquentés :					
Toujours dans le public	86%	79%	83%	78%	69%
Toujours dans le privé	3%	3%	2%	2%	5%
Dans le public et le privé	11%	18%	15%	20%	26%
L'enquête est toujours allé dans les établissements de son secteur*	76%	78%	81%	82%	73%

Source : INED, INSEE, Enquête trajectoire et origines, 2008.

Champs : scolarisés en France

*ceux où allaient les autres enfants de son quartier

Le recours au secteur privé varie selon l'origine des descendants d'immigrés. Faible parmi les descendants d'algériens (11%), d'africains (hors Maghreb), marocains, tunisiens ou portugais (environ 18%), il est sensiblement plus élevé pour les enfants d'immigrés originaires d'Espagne, d'Italie ou d'Asie (hors Turquie, 28%), et surtout pour les enfants d'immigrés originaires des autres pays de l'Union européenne (35%). L'origine sociale a un effet déterminant : 40% des descendants d'immigrés ayant au moins un parent cadre ont fréquenté un établissement privé, pour 25% des enfants de parents exerçant une profession intermédiaire et 15% des enfants d'ouvriers ou employés. À origine sociale comparable, les écarts entre groupes de population demeurent mais sont plus ténus.

Les motifs le plus souvent cités pour justifier la fréquentation d'un établissement hors secteur sont le choix des options et la réputation et la fréquentation de l'établissement, avant le niveau et les résultats.

Les jeunes collégiens et lycéens ont choisi leur établissement en fonction des options qu'il propose

Les collégiens et lycéens sont 54% à déclarer que leur établissement n'est pas celui où vont les autres élèves de leur quartier ; 50% lorsqu'ils ont un parent immigré et 56% dans les autres situations. Cette proportion est deux fois plus élevée que celle observée dans l'enquête principale auprès des 18-50 ans, y compris dans les autres régions françaises. Elle est aussi plus souvent motivée par le choix des options (un jeune sur cinq). Un peu plus d'un jeune sur dix fréquente un autre établissement pour des raisons liées à la meilleure réputation de l'établissement ou à son meilleur niveau.

Source : INED, INSEE, Enquête trajectoire et origines, 2008. Enquête complémentaire auprès des jeunes de 15-24 ans vivant chez leurs parents, dont l'un des parents a été interrogé dans l'enquête principale.

Une majorité d'élèves d'origine immigrée dans les collèges fréquentés par les immigrés et descendants d'immigrés

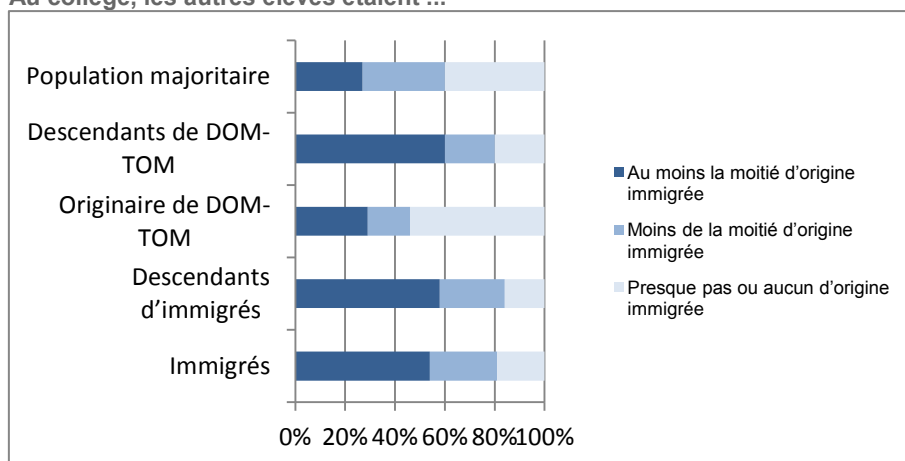
Les personnes scolarisées en France ont été interrogées sur leur perception du public des établissements scolaires qu'elles ont fréquentés du point de vue de leur composition ethnique. La concentration d'élèves d'origine immigrée au collège est très vivement

ressentie par les descendants d'immigrés et les immigrés : plus de la moitié répondent que la moitié au moins des autres élèves étaient eux-mêmes d'origine immigrée (pour 27% de la population majoritaire), et seulement un sur cinq qu'ils étaient très peu nombreux (pour 40% de la population majoritaire). En comparant les déclarations entre deux générations, celle des 36-50 ans et des 18-35 ans, on observe que la concentration d'élèves d'origine immigrée est davantage perçue par la génération la plus jeune, et ce quelle que soit l'origine.

Cette concentration d'élèves d'origine immigrée au collège apparaît plus forte en Île-de-France que dans les autres régions¹⁵, quelle que soit l'origine des personnes interrogées. En Île-de-France, 33% des descendants d'immigrés et 25% des immigrés déclarent que plus de la moitié des élèves étaient d'origine immigrée au collège. Ces mêmes proportions s'élèvent respectivement à 15 et 14% dans les autres régions.

Les enfants de parents ouvriers ou employés sont les plus nombreux à évoquer de fortes concentrations d'élèves d'origine immigrée dans les établissements scolaires qu'ils ont fréquentés. Cependant, à catégorie socioprofessionnelle des parents comparable, les descendants d'immigrés perçoivent beaucoup plus souvent que la population majoritaire une surreprésentation des élèves d'origine immigrée.

Au collège, les autres élèves étaient ...



Source : INED, INSEE, Enquête trajectoire et origines, 2008.

Champs : scolarisés au collège en France

4- L'expérience des discriminations au cours de la scolarité

L'expérience des discriminations dans le contexte scolaire est abordée sous quatre angles dans l'enquête : la notation, les décisions d'orientation, la discipline et les sanctions, et la façon de s'adresser aux personnes.

Un sentiment d'injustice plus marqué chez les immigrés et descendants d'immigrés ...

Le sentiment d'avoir été moins bien traité que les autres élèves au cours de la scolarité est nettement plus répandu parmi les immigrés et descendants d'immigrés (19%) que dans la population majoritaire (7%). Ce sont les décisions d'orientation qui sont le plus souvent à l'origine de ce sentiment d'injustice, davantage que la façon de s'adresser à eux ou la notation. Les descendants d'immigrés se sont sentis davantage discriminés dans la discipline et les sanctions que les immigrés et la population majoritaire. Cette expérience des discriminations plus forte de la part des descendants d'immigrés que des immigrés

¹⁵ Rappelons que 88% des immigrés et descendants d'immigrés résidant en Île-de-France au moment de l'enquête y résidaient déjà à l'âge de 15 ans.

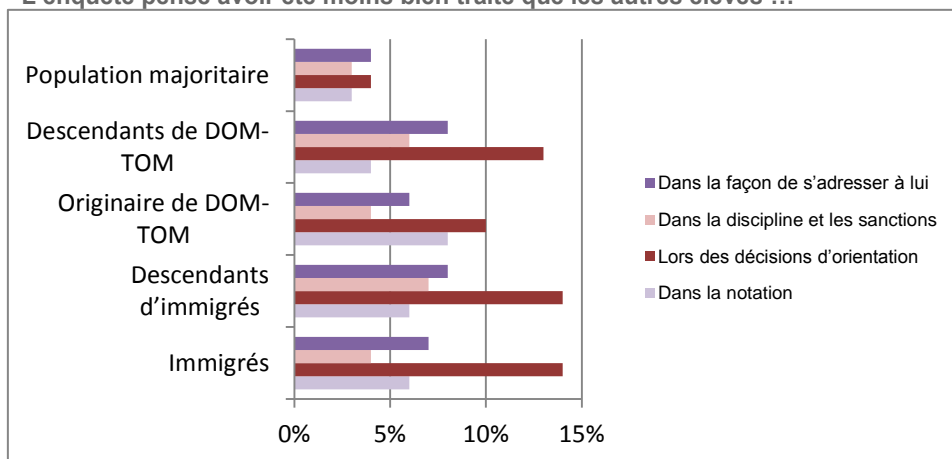
peut trouver son origine dans le fait que les immigrés « ne se sentent pas totalement chez eux ni totalement égaux aux Français », à la différence des enfants d'immigrés¹⁶.

Le sentiment d'injustice est le plus fort parmi les immigrés et descendants d'immigrés originaires du Maghreb et du reste de l'Afrique. Il atteint presque 30% chez les descendants d'immigrés des pays du Maghreb. Il concerne davantage les hommes que les femmes, sauf celles dont les parents sont originaires des pays du sud européen, Portugal, Espagne ou Italie. Les descendants dont les deux parents sont immigrés se sentent plus discriminés que ceux dont un des parents est issu de la population majoritaire.

La discrimination lors des décisions d'orientation est d'autant plus vivement ressentie que le niveau de qualification est faible. Elle est la plus élevée pour les personnes sorties sans diplôme du système éducatif. Cependant, à niveau de diplôme équivalent, elle est toujours plus forte chez les immigrés et descendants d'immigrés. Ainsi, parmi les diplômés de l'enseignement secondaire, le sentiment d'avoir été moins bien traité que les autres élèves concerne 8% de la population majoritaire, mais 20% des immigrés et descendants d'immigrés.

Les difficultés scolaires au cours de la scolarité aggravent le sentiment d'injustice : les personnes scolarisées dans une classe spéciale ou qui ont redoublé ont plus que les autres le sentiment d'avoir été moins bien traités que les autres élèves. Cependant, ce sentiment reste fortement déterminé par l'origine à difficultés scolaires comparables.

L'enquêté pense avoir été moins bien traité que les autres élèves ...



Source : INED, INSEE, Enquête trajectoire et origines, 2008. Champs : scolarisés en France

Les plus jeunes font davantage état de traitements injustes dans le domaine de l'éducation

Le sentiment d'avoir été moins bien traité que les autres élèves au cours de la scolarité ou des études est plus répandu chez les jeunes de 15-24 ans interrogés dans le foyer de leurs parents. Lorsqu'ils ont au moins un parent immigré, ces jeunes sont 29% à faire état d'au moins une forme de traitement injuste. Les plus forts écarts avec l'enquête principale portent sur la discipline et les sanctions et la façon de s'adresser à eux. Dans ces domaines, les plus jeunes se déclarent deux fois plus injustement traités que leurs aînés.

Source : INED, INSEE, Enquête trajectoire et origines, 2008. Enquête complémentaire auprès des jeunes de 15-24 ans vivant chez leurs parents, dont l'un des parents a été interrogé dans l'enquête principale

¹⁶ François Dubet, Olivier Cousin, Eric Macé, Sandrine Rui, Pourquoi moi ? L'expérience des discriminations, 2013.

... qui semble infondé en ce qui concerne la notation et l'orientation

Des recherches menées à partir des panels d'élèves du ministère ont cherché à connaître d'éventuels comportements discriminatoires dans le système éducatif. Les observations réalisées ont montré qu'aucune discrimination à l'encontre des enfants d'immigrés ne peut être établie dans l'appréciation du niveau scolaire à l'entrée en 6^{ème} ou lors des décisions d'orientation en fin de 3^{ème}. En revanche, à niveau scolaire équivalent, les vœux d'orientation des descendants d'immigrés sont généralement plus ambitieux que ceux de la population majoritaire et donc plus souvent insatisfaits. Ainsi, près des deux tiers des enfants d'immigrés scolarisés en lycée professionnel estiment que leur orientation a été contrainte par des résultats scolaires insuffisants, soit parce qu'ils n'ont pas été orientés selon leur souhait, soit parce qu'ils n'ont pas demandé l'orientation qu'ils souhaitaient. Beaucoup souhaitent poursuivre des études supérieures : « les ambitions des enfants d'immigrés sont beaucoup plus affranchies des résultats et des parcours scolaires que celles des autres jeunes »¹⁷.

Les analyses conduites à partir des enquêtes Génération du Cereq confirment ces résultats en les modulant selon l'origine des parents. Elles soulignent de plus fortes attentes de poursuite en 2^{nde} indifférenciée de la part des jeunes d'origine maghrébine et turque, contrairement aux jeunes d'origine portugaise ou française qui valorisent davantage les filières professionnelles. Avec des caractéristiques sociales et culturelles comparables, les jeunes issus de l'immigration semblent subir deux fois plus souvent que les autres une orientation contrariée, notamment les garçons. Un lien net est ensuite établi entre les situations d'orientation contrariée et l'échec au diplôme¹⁸.

Cependant, des recherches plus empiriques fondées sur l'observation des pratiques à l'échelle des établissements ont montré des biais de notation et d'orientation en fonction de l'origine¹⁹.

Des entretiens complémentaires à l'enquête TeO ont été réalisés auprès d'un échantillon de personnes dans l'objectif de mieux comprendre le sentiment de discrimination exprimé par les descendants d'immigrés. Ils confirment la place prépondérante de l'orientation dans la genèse du sentiment d'injustice à l'école. Cependant, lorsqu'ils racontent leur expérience scolaire, ceux ayant connu une orientation contrariée se réfèrent souvent à leur niveau scolaire ou à leur investissement dans les études plutôt qu'à un comportement discriminatoire de l'institution²⁰.

Une expérience affectée par la concentration de population immigrée au collège

Une des hypothèses avancées pour expliquer le ressenti discriminatoire des personnes, en l'absence de discrimination clairement attestée dans les enquêtes, est la ségrégation inter-établissements scolaires²¹. En effet, l'expérience des discriminations apparaît d'autant plus fréquente que la concentration de population immigrée au collège est élevée. Toutes origines confondues, elle dépasse 25% des individus pour lesquels au moins la moitié des élèves côtoyés au collège étaient d'origine immigrée, contre 8% des individus pour lesquels moins de la moitié des élèves côtoyés au collège étaient d'origine immigrée. Le sentiment d'injustice pourrait alors trouver sa source dans la perception d'une forme d'« apartheid scolaire »²² affectant le fonctionnement des établissements et contribuant « par

¹⁷ Jean-Paul Caille, *Perception du système éducatif et projets d'avenir des enfants d'immigrés*, *Éducation & Formations* n°74, avril 2007.

¹⁸ Yaël Brinbaum, Christine Guégnard, *Parcours de formation et d'insertion des jeunes issus de l'immigration au prisme de l'orientation*, Cereq, *Formation emploi* n°118, avril-juin 2012.

¹⁹ Fabrice Dhume, Suzana Dukic, *Orientation scolaire et inégalités de traitement selon l'origine*, une synthèse critique des connaissances, *Ville École Intégration diversité* n°167, janvier 2012.

²⁰ *Migrations société*, n°147-148. Article de Yaël Brinbaum, Séverine Chauvel, Elise Tenret, *Quelles expériences de la discrimination à l'école ? Entre dénonciation du racisme et discours méritocratique*.

²¹ Alain Frickey, *Les inégalités de parcours scolaire des enfants d'origine maghrébine résultent-elles des discriminations ?* Cereq, *Formation emploi* n°112, octobre-décembre 2010.

²² Felouzis Georges, « La ségrégation ethnique au collège et ses conséquences », *Revue française de sociologie*, 2003/3 Vol. 44.

hypothèse à dégrader leurs résultats moyens »²³. Aux logiques d'évitement ségrégationnistes s'ajouteraient des facteurs internes au système éducatif « en raison de l'instabilité, de l'inexpérience et du pessimisme des équipes éducatives quand s'installe l'idée que les élèves de ces établissements sont condamnés à échouer »²⁴.

Cette hypothèse est confirmée par les investigations post-enquête visant à déterminer le rôle du quartier dans le vécu des jeunes, notamment dans le domaine scolaire. Les personnes rencontrées regrettent de ne pas avoir bénéficié de conditions de scolarité plus favorables. Elles déplorent le chahut dans les classes, le moindre niveau d'exigence des enseignants vis-à-vis des élèves, l'indigence des choix d'orientation proposés, et aussi, parfois, le pessimisme des enseignants sur leurs capacités de réussite²⁵.

5- L'expérience scolaire des 15-24 ans enfants d'immigrés

L'enquête complémentaire menée auprès des jeunes âgés de 15 à 24 ans vivant chez leurs parents et dont l'un des parents a été enquêté dans l'enquête principale a permis de recueillir les opinions des jeunes encore scolarisés sur leur établissement d'enseignement dans différents domaines, d'apprécier leur ambition en termes de niveau d'études, et la façon dont ils ont vécu les phases d'orientation au cours de leur parcours. Les jeunes déjà en emploi ou en recherche d'emploi ont été, pour leur part, interrogés sur les raisons pour lesquelles ils ont arrêté leurs études.

Des avis assez positifs sur l'établissement fréquenté

Les jeunes en cours d'études ont été interrogés sur la perception qu'ils avaient de leur établissement actuel, collège, lycée, fac ou école. Globalement, leur opinion est majoritairement favorable. La présence de bons enseignants, le bon contact avec les enseignants, l'égalité de traitement selon le quartier ou l'origine et la facilité à s'y faire des amis sont les propositions qui recueillent le plus d'avis positifs. Les jeunes sont un peu plus critiques, en revanche, en ce qui concerne l'aide aux élèves ou étudiants en difficulté. On observe que l'opinion qu'ils ont de leur établissement est souvent plus favorable lorsqu'ils sont étudiants que lorsqu'ils sont collégiens ou lycéens. Ils sont proportionnellement plus nombreux à s'y sentir en sécurité, à estimer avoir de bons enseignants et un bon contact avec eux, et à considérer la réputation de leur établissement comme bonne. L'égalité de traitement selon le quartier ou le pays d'origine est davantage reconnue dans ces établissements que dans les collèges et lycées.

Par comparaison aux autres²⁶, les enfants de parents immigrés apparaissent moins nombreux à se sentir tout à fait en sécurité dans leur établissement (20% contre 45%). Les affirmations selon lesquelles les élèves ou étudiants sont traités de la même manière quel que soit le quartier qu'ils habitent ou leur pays d'origine recueillent moins d'opinions très favorables (46% contre 63% et 74%). Le constat est le même pour la bonne réputation de l'établissement (29% d'avis très favorables contre 41%) et le bon contact avec les enseignants (30% contre 38%). Leurs avis sont globalement presque aussi positifs que ceux des autres jeunes, mais de façon moins catégorique sur ces différentes propositions : les réponses « oui, assez » sont relativement plus fréquentes que les « oui, tout à fait ». En revanche, les enfants de parents immigrés partagent davantage le sentiment que les élèves ou étudiants en difficulté sont bien aidés dans leur établissement.

²³ Françoise Lorcerie, *Discrimination et parcours scolaires des élèves issus de l'immigration : ce que nous savons, ce que nous supposons*, Ville École Intégration diversité n°154, Les 16-18 ans en France et en Europe, septembre 2008.

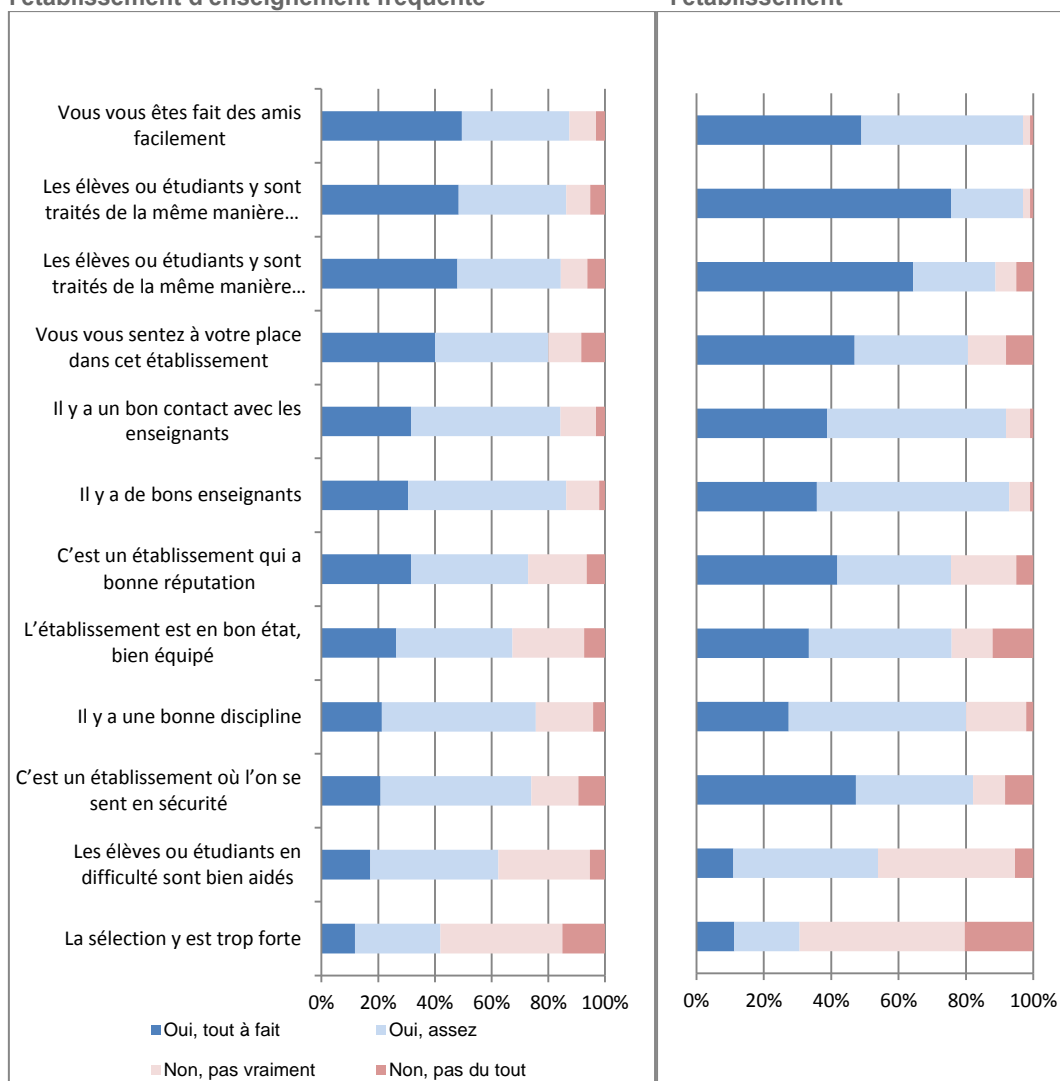
²⁴ François Dubet, Olivier Cousin, Eric Macé, Sandrine Rui., *op.cit.*

²⁵ Migrations société, n°147-148. Article de Frédéric Douzet, Jérémy Robine, *Le rôle du quartier dans le vécu des jeunes*. « Chicago », « Le Bronx », le ghetto et autres métaphores.

²⁶ Compte tenu du nombre de personnes interrogées, on distingue les enfants de parents immigrés des autres, toutes origines confondues.

Opinion des jeunes enfants d'immigrés sur l'établissement d'enseignement fréquenté

Opinion des autres jeunes sur l'établissement



Source : INED, INSEE, Enquête trajectoire et origines, 2008. Enquête complémentaire auprès des jeunes de 15-24 ans vivant chez leurs parents, dont l'un des parents a été interrogé dans l'enquête principale.

Un peu moins d'ambition et de confiance en soi chez les enfants d'immigrés

82% des collégiens et lycéens franciliens projettent de poursuivre des études après le bac : c'est beaucoup plus que dans les autres régions (68%). 4% seulement pensent déjà arrêter avant ou après le bac et 15% se déclarent indécis. Par comparaison aux autres jeunes, les enfants d'immigrés ont une ambition scolaire plus modeste : 10% projettent d'arrêter avant ou après le bac, et apparaissent un peu plus indécis (18%). À catégorie socioprofessionnelle des parents comparable à l'échelle nationale²⁷, on s'aperçoit néanmoins que les écarts selon l'origine ne sont pas significatifs. Pour de nombreux collégiens et lycéens franciliens, il est trop tôt pour préciser le niveau de diplôme qu'ils souhaitent atteindre dans l'enseignement supérieur (48%). Les jeunes déjà étudiants ont un projet plus précis. Parmi ceux qui sont enfants d'immigrés, 8% envisagent de s'arrêter avant le niveau licence, 30% au niveau licence et 54% au niveau master ou au-delà.

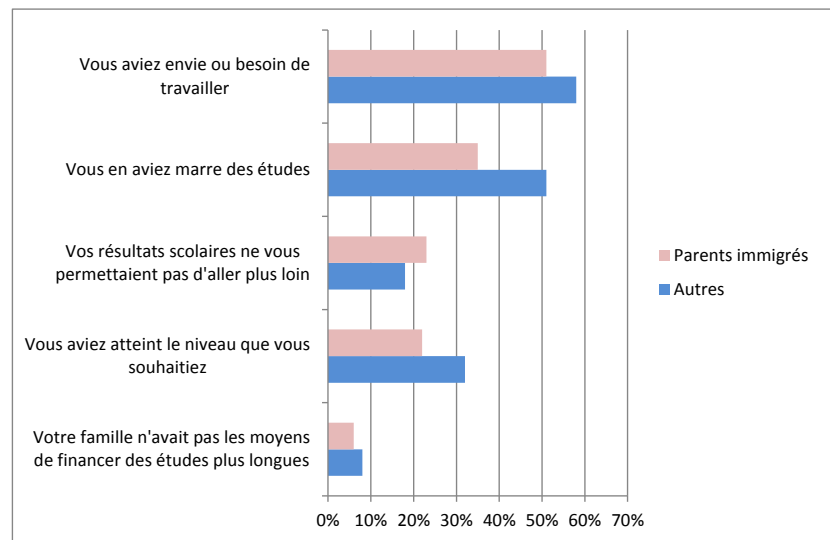
Les jeunes Franciliens souhaitant atteindre un niveau de diplôme supérieur au bac pensent majoritairement avoir de bonnes chances d'y arriver (82%). Toutefois les enfants de parents immigrés en sont moins convaincus (74%) que les autres jeunes (85%).

²⁷ Le nombre d'enquêtes exploitables au niveau régional est trop faible pour que le croisement soit significatif.

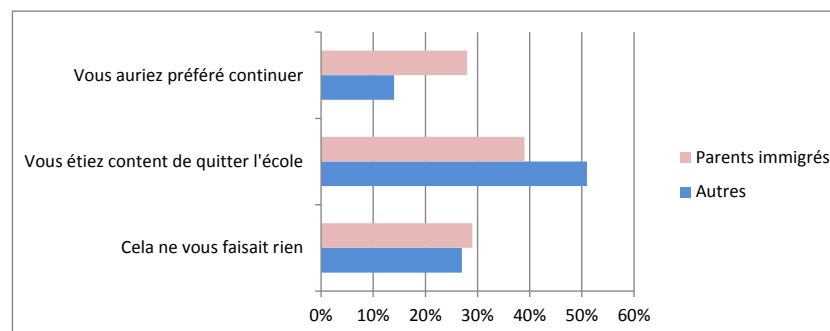
L'arrêt des études : non souhaité pour 30% des jeunes enfants d'immigrés en France

Les jeunes actifs ayant terminé leurs études et vivant chez leurs parents ont été interrogés sur les raisons de l'arrêt des études et sur leur ressenti à cet égard. Plus de la moitié ont répondu avoir eu envie ou besoin de travailler, et presque le même nombre en avoir « eu marre » des études. Les enfants d'immigrés semblent davantage regretter que les autres d'avoir arrêté leurs études : ils sont moins nombreux à déclarer en avoir eu marre des études ou avoir atteint le niveau qu'ils souhaitaient. Près de 30% d'entre eux auraient préféré continuer leurs études, une proportion deux fois plus élevée que celle observée pour les autres jeunes. Cependant, environ un jeune sur dix seulement envisage de reprendre des études, sans différence marquée entre enfants d'immigrés et autres jeunes.

Raison(s) d'arrêter les études



À l'époque où vous avez interrompu vos études ...



Source : INED, INSEE, Enquête trajectoire et origines, 2008. Enquête complémentaire auprès des jeunes de 15-24 ans vivant chez leurs parents, dont l'un des parents a été interrogé dans l'enquête principale

Champ : France entière

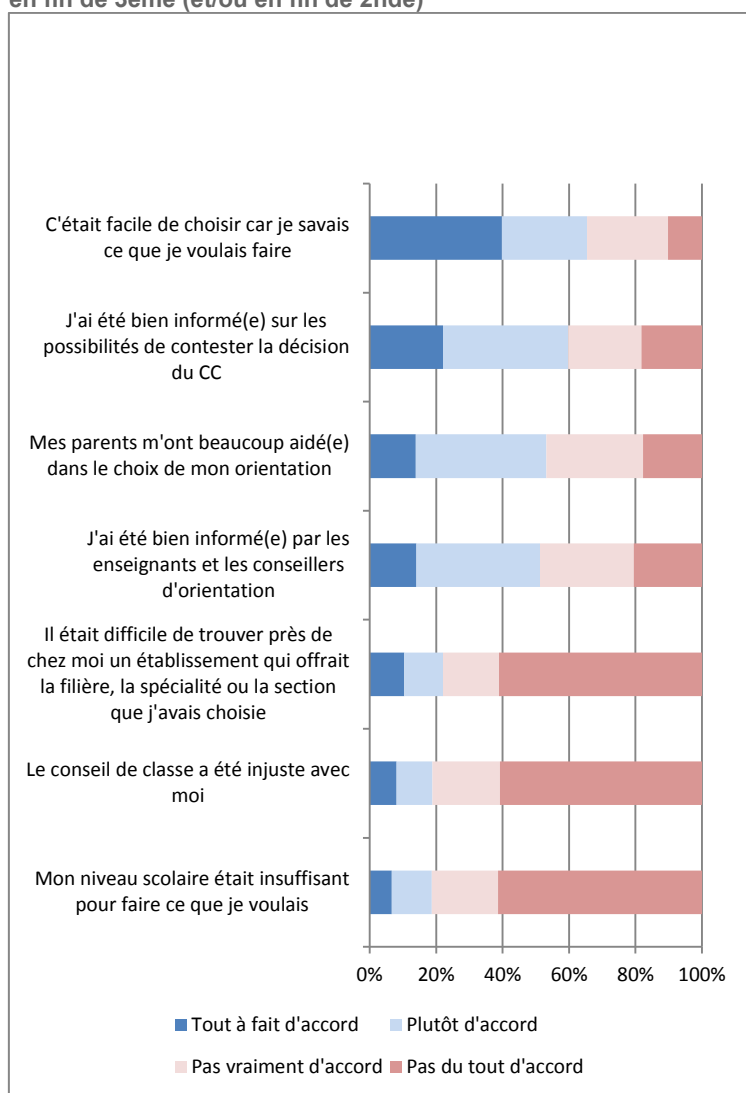
Les difficultés liées à l'orientation

À propos de leur orientation en fin de troisième (et/ou en fin de seconde), les jeunes encore scolarisés se montrent critiques sur l'information donnée par les enseignants et les conseillers d'orientation, y compris sur les possibilités de contester la décision du conseil de classe. Un peu plus de la moitié d'entre eux estiment ne pas avoir été bien informés. Pour une petite partie des jeunes s'ajoutent des contraintes liées à un niveau scolaire insuffisant pour faire ce qu'ils voulaient (12%) ou des difficultés de trouver près de chez

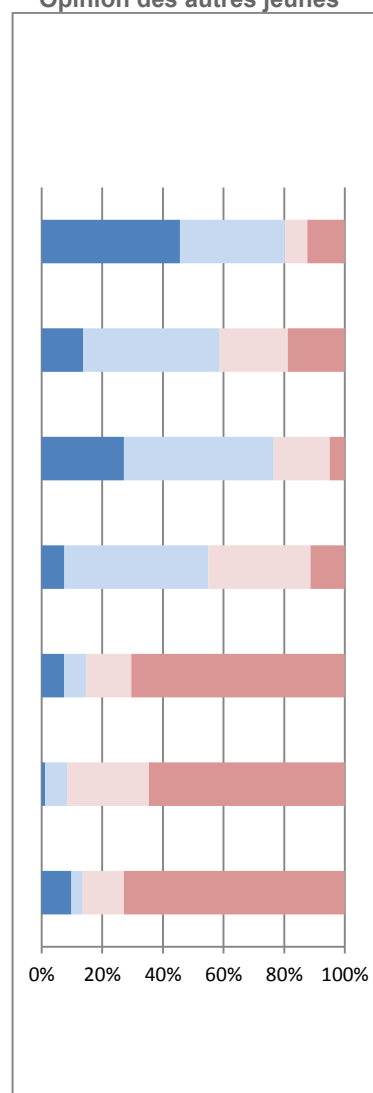
eux un établissement qui offrait la filière, la spécialité ou la section qu'ils avaient choisie (12%). Le défaut d'information et les contraintes de niveau et d'offre semblent toucher tous les jeunes de la même façon, quelle que soit leur origine.

En revanche, les enfants d'immigrés se distinguent nettement des autres en ce qui concerne l'aide des parents dans le choix de leur orientation : 42% seulement d'entre eux en ont bénéficié, pour 62% des autres jeunes. Si la moitié d'entre eux ont quand même trouvé facile de choisir car ils savaient ce qu'ils voulaient faire, c'est moins que pour les autres jeunes (65%). Enfin, 14% des enfants d'immigrés estiment que le conseil de classe a été injuste avec eux, une proportion deux fois plus importante que celle observée pour les autres jeunes.

Opinions des jeunes enfants d'immigrés sur l'orientation en fin de 3ème (et/ou en fin de 2nde)



Opinion des autres jeunes



Source : INED, INSEE, Enquête trajectoire et origines, 2008. Enquête complémentaire auprès des jeunes de 15-24 ans vivant chez leurs parents, dont l'un des parents a été interrogé dans l'enquête principale.

Le questionnement sur les choix d'études dans l'enseignement supérieur fait également ressortir, pour les enfants d'immigrés, un manque d'information par les enseignants et les conseillers d'orientation. La difficulté de trouver près de chez eux un établissement qui offrait la filière, la spécialité ou la section qu'ils avaient choisie est plus importante qu'au niveau lycée (un tiers des étudiants sont concernés). Par contre, leur choix a été plus facile car ils savaient davantage ce qu'ils voulaient faire (66%).

Près d'un jeune descendant d'immigré(s) sur trois déclare qu'il lui est déjà arrivé qu'un vœu ou un choix d'orientation lui soit refusé au cours de ses études, pour 21% des autres jeunes franciliens. Ces refus portent principalement sur le choix de la seconde (47%). Les refus dans le choix de la spécialité concernent 17% des jeunes descendants d'immigrés, dans le choix de la première 16%, dans l'inscription dans l'enseignement supérieur 20%, enfin durant les études supérieures 18%.

Conclusion

Les parcours de formation initiale des immigrés et descendants d'immigrés se distinguent de ceux de la population majoritaire par une durée plus courte, et une expérience plus souvent teintée d'amertume, en particulier en matière d'orientation. Les immigrés et descendants d'immigrés éprouvent plus souvent le sentiment d'avoir été moins bien traités que les autres élèves au cours des phases d'orientation notamment, alors que les comparaisons menées sur l'orientation en fin de 3^{ème} selon l'origine ne révèlent aucune discrimination.

Ces moyennes recouvrent des parcours bien différenciés selon les pays d'origine. Les analyses menées « toutes choses égales par ailleurs » à l'échelle nationale ont montré, néanmoins, qu'en tenant compte des autres caractéristiques sociodémographiques des familles, les différences de parcours liées au pays d'origine devenaient plus ténues. Seules ressortaient encore la sur-réussite des descendants d'immigrés originaires d'Asie du sud-est et la sous-réussite des descendants d'immigrés algériens.

En s'intéressant à l'environnement scolaire, l'enquête Trajectoires et origines apporte un éclairage indirect mais original sur la question de la ségrégation inter-établissements scolaires du point de vue ethnique, question que les bases de données statistiques habituelles ne permettent pas d'aborder²⁸. Elle montre que les immigrés et descendants d'immigrés perçoivent une forte concentration de population d'origine immigrée dans les établissements qu'ils ont fréquentés. Ce regard porté sur leur environnement scolaire pourrait concourir au sentiment d'injustice qu'une partie d'entre eux conservent de leur scolarité. La concentration de populations plus fragiles sur le plan scolaire pourrait aussi produire des effets négatifs sur leur investissement dans le travail scolaire, et au final sur leur réussite²⁹. Cette hypothèse, déjà validée sur la base d'indicateurs décrivant l'origine sociale des élèves³⁰, justifie pleinement les objectifs de mixité sociale et scolaire poursuivis par les pouvoirs publics, notamment par la Région Île-de-France en ce qui concerne les lycées. Mais l'inégale répartition des populations d'origine immigrée sur le territoire régional constitue un obstacle de taille à cet idéal de mixité. Ainsi, 50% des mineurs résidant en Seine-Saint-Denis sont descendants d'immigrés, et plus du tiers dans les départements du Val-de-Marne, de Paris et du Val d'Oise, quand cette proportion n'atteint pas 25% dans les Yvelines et en Seine-et-Marne³¹.

²⁸ Pour contourner cette difficulté, une recherche a été menée à partir d'hypothèses portant sur les prénoms des collégiens scolarisés dans l'académie de Bordeaux cf Georges Felouzis, *op.cit*.

²⁹ Les travaux menés par Georges Felouzis dans l'académie de Bordeaux montrent que dans les collèges, la ségrégation ethnique a des effets négatifs sur le niveau de performance scolaire, principalement liés à la concentration d'élèves de faible niveau scolaire, et en même temps des effets très positifs sur l'orientation en seconde, qui posent question sur la suite de leurs parcours.

³⁰ Ministère de l'Éducation nationale, Ministère de la recherche, Datar, *Les inégalités socio-spatiales d'éducation - Processus ségrégatifs, capital social et politiques territoriales*, novembre 2005.

³¹ Mariette sagot et Juliette Dupozat, *Les descendants d'immigrés vivant en Île-de-France*, IAU île-de-France, Note rapide Société n°531, janvier 2011.



L'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région d'Île-de-France est une fondation reconnue d'utilité publique par décret du 2 août 1960, financée par la Région Île-de-France et par l'État.

15, rue Falguière - 75740 Paris cedex 15 - 33 1 77 49 77 49 - www.iau-idf.fr

2 10 019 - ISBN 978 27371 1872 2